



LULLY INFO

FÉVRIER 2018

Chers lecteurs, Chères lectrices,

Tout d'abord, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette année 2018 qui s'annonce riche en évènements.

Eh oui, cette année, nous fêtons les 1000 ans de notre beau village !

La date exacte de l'anniversaire est le 15 février mais nous allons le fêter quand il fera un peu plus chaud. Notez donc tous dans vos agendas les dates des festivités qui seront

Du vendredi 22 juin au samedi 30 juin 2018

D'autres dates à retenir

- Dates pour le Conseil Général :
 - ◆ 11 juin 2018
 - ◆ 1^{er} octobre 2018
 - ◆ 10 décembre 2018
- Votations fédérales et cantonales :
 - ◆ 4 mars 2018
 - ◆ 10 juin 2018
 - ◆ 23 septembre 2018
 - ◆ 25 novembre 2018
- Soirées Tournois de cartes - organisées par la SDL :
 - ◆ 7 février 2018 à 20h00 à la salle communale
 - ◆ 14 mars 2018 à 20h00 à la salle communale
(informations et inscriptions auprès de la SDL)
- Marche en raquette et fondue au Mollendruz - organisé par la SDL :
 - ◆ 10 février 2018 *(informations et inscriptions auprès de la SDL)*
- Coup de balai 2018 - Action citoyenne de nettoyage :
 - ◆ 24 mars 2018



Quelques anniversaires importants en 2018

Ils auront 80 ans cette année :

Monsieur Michel Friedli
Monsieur Fred Stuber

Ils auront 85 ans cette année :

Madame Carlène Bérout-Cooper
Monsieur André Dumas

Nous vous souhaitons déjà nos meilleurs vœux !



Un mot du comité d'organisation de la fête des 1000 ans

À vous, habitants et amis de Lully, l'heure est arrivée de fêter
« nos » **1000 ans** ...

Afin de ne rien rater des festivités, veuillez trouver le programme ci-dessous :

Vendredi 22 juin	Bal des Pompiers Diffusion du Match Mondial Suisse-Serbie 20h
Samedi 23 juin	Partie officielle et apéritif de la Municipalité Puis Bal des Pompiers
Lundi 25 juin	Spectacle Les Arts en Scènes
Mardi 26 juin	Concert L'Envol
Mercredi 27 juin	Après-midi Mini Koh-Lanta pour les enfants Soirée Boum pour les juniors Diffusion du Match Mondial Suisse-Costa Rica 20h
Jeudi 28 juin	Match aux cartes
Vendredi 29 juin	Concert & Bal des jeunes...
Samedi 30 juin	Journée marché artisanal et diverses surprises ! Soirée Bal et feux d'artifice

Tous les jours, vous sera proposé des agapes dans une ambiance conviviale et festive.

Pour les personnes intéressées par une place pour le marché, veuillez vous inscrire sur l'adresse mail ci-dessous.

Horaires et renseignements complémentaires seront fournis lors du prochain Lully Info et aussi visible, au fur et à mesure, sur le site communal lully.ch.

Pour le bon déroulement de ces manifestations, nous **recherchons des bénévoles**, des témoignages, des photographies anciennes et récentes, et tout ce que vous pourriez juger utile...

C'est pourquoi nous avons créé une adresse mail afin de pouvoir vous inscrire ou nous fournir vos meilleurs souvenirs ou documents.

Contactez-nous à : **1000ans@lully.ch**, ou au bureau communal.

Nous comptons sur vous !
Votre Comité

Naissances 2017

Ces bébés sont nés en 2017 :



- ☺ 16.01.2017 - Lucie Richard
- ☺ 19.03.2017 - Paul Bouthinon
- ☺ 04.05.2017 - Zoé König
- ☺ 26.07.2017 - Paul Courouge
- ☺ 04.08.2017 - Arthur Guinand
- ☺ 24.10.2017 - Eliott Normand

Félicitations aux parents, nous vous souhaitons beaucoup de bonheur pour cette nouvelle aventure !

Offrir un toit
Association humanitaire

Portes ouvertes
pour les 10 ans de l'association

L'association Offrir un toit a le plaisir de vous inviter à sa journée
"Portes ouvertes" qui aura lieu à Tolochenaz

Dimanche 18 février 2018

entre 11h et 19h

Pour nos 10 ans, venez nous rendre visite pour découvrir l'ensemble de nos projets en cours et partager un petit moment avec les fondateurs et bénévoles de l'association.

Petite restauration

A consommer sur place
ou à l'emporter

Salade papaye
Soupe Phở
Rouleaux d'été
Rouleaux de printemps
Légumes aux 5 couleurs
Nouilles sautées
Poulet à la citronnelle
Dessert: Banane coco



Refuge "Joli Boiron"

Dès le 1^{er} janvier 2018, le tarif de la location du refuge a changé.

La location est maintenant au prix de CHF 200.- et de CHF 80.- pour les anniversaires d'enfants (de 11h00 à 18h00 du lundi au jeudi).

Nous vous rappelons que tout habitant majeur de la Commune peut louer le refuge et les personnes extérieures à la Commune doivent obligatoirement être parrainées par un habitant de Lully.

Nous sommes heureux que ce refuge vive autant par tous les anniversaires et autres réunions de famille que les habitants organisent tout au long de l'année. Nous aimons cet endroit et nous souhaitons qu'il reste aussi bien entretenu qu'il l'est depuis sa construction.

Sortie des aînés 2017

Pour la sortie annuelle des aînés, laquelle s'est déroulée le 24 novembre dernier, la municipalité a proposé une activité dont la teneur est restée une surprise jusqu'au départ du car pour tous les participants. Nonobstant cette sortie vers l'inconnu, 53 Bourdons ont accueilli l'information de la visite de **Chaplin's World** avec ravissement et enthousiasme.

Arrivé au manoir de Ban, situé sur les hauts de Vevey, nous avons découvert l'univers de Charlie Chaplin grâce à une visite guidée. Réparti en 3 groupes, nous avons pu nous plonger dans la vie et dans l'œuvre légendaire de l'artiste. Cerise sur le gâteau, nous avons pu pénétrer dans l'intimité du manoir familial, grâce à la reconstitution des pièces principales, avec le mobilier et les objets personnels de Charlie Chaplin.

Après plus de 2 heures de visites pour certains passionnés, nous avons partagé un repas de midi bien mérité au bord du Léman. La sortie s'est terminée par cette magnifique photographie qui résume bien tout le plaisir procuré par cette journée.

Au nom de la Municipalité, M. Wings, Syndic.



Chenilles processionnaires

Nous vous rappelons que la destruction par ablation et incinération des nids de chenilles processionnaires du pin est obligatoire et doit s'effectuer par les propriétaires, locataires, usufruitiers, fermiers ou exploitants dès leur apparition et jusqu'à

fin février au plus tard

C'est pourquoi, nous prions toutes les personnes qui n'auraient pas fait le nécessaire, d'entreprendre tout de suite les démarches adéquates. Dans le cas contraire, la Municipalité procédera elle-même aux destructions et cela aux frais des propriétaires.

Ces mesures de lutte s'appliquent aux espèces arborescentes telles que les pins et les cèdres qui se trouvent dans les endroits destinés à l'accueil du public, notamment places publiques, places de jeux, piscines, cours d'écoles ; dans les jardins et les parcs.

L'Etat de Vaud a mis en ligne sur son site diverses informations concernant les chenilles processionnaires ; voici le lien d'accès : <https://www.vd.ch/index.php?id=46369>

Personnes compétentes pour la destruction des nids :

- M. Cédric Gonvers - tél. 021/800.53.25
- M. Frédy Rittener - tél. 021/800.33.78



Bois de feu

Comme chaque année, vous avez la possibilité de commander le bois pour votre cheminée pour l'hiver prochain.

Le prix est de CHF 125.– le stère.

Délai de commande : le 28 février 2018



✂

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° tél. / e-mail :

Commande _____ stère(s) de bois de feu mélangé

Longueur des bûches 25 cm 33 cm

(merci d'indiquer ce qui convient)

Date :

Signature :